

① BILAN - ACTIF

Exercice clos le 31/12/2023

Néant ☐

		Brut ①	Amort. provisions ②	Net31/12/2023 ③	Net 31/12/2022 ④
Capital souscrit non appelé	I AA				
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de développement	CX		CQ		
Concessions, brevets et droits similaires	AF	10 935	AG	10 935	
Fonds commercial (1)	AH		AI		
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
Terrains	AN	16 667	AO	3 764	12 903
Constructions	AP		AQ		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	91 093	AS	42 568	48 525
Autres immobilisations corporelles	AT	216 643	AU	46 375	170 268
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes (2)	AX		AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence (2)	CS		CT		
Autres participations (2)	CU	500	CV		500
Créances rattachées à des participations (2)	BB		BC		
Autres titres immobilisés (2)	BD		BE		
Prêts (2)	BF		BG		
Autres immobilisations financières (2)	BH		BI		
TOTAL II	BJ	335 838	BK	103 642	232 196
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production : - de biens	BN		BO		
- de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT		BU		
Avances et acomptes sur commandes	BV		BW		
Clients et comptes rattachés (3)	BX	137 662	BY		137 662
Autres créances (3)	BZ	425 791	CA		425 791
Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC		
V.M.P. (dont actions propres)	CD		CE		
Disponibilités	CF	763 614	CG		763 614
Charges constatées d'avance (3)	CH	1 169	CI		1 169
TOTAL III	CJ	1 328 235	CK		1 328 235
Frais d'émission d'emprunts à étaler	IV CW				
Primes de remboursement des obligations	V CM				
Ecart de conversion actif	VI CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	CO	1 664 074	IA	103 642	1 560 431
(1) Droit au bail		(2) A moins d'1 an	CP		(3) A plus d'1 an
Clause de réserve de propriété : Immobilisations		Stocks			Créances

② BILAN - PASSIF avant répartition

Exercice clos le 31/12/2023

Néant ☐

				Net	31/12/2023	Net	31/12/2022
Capital social ou individuel (1)	(dont versé)	500	DA		500		500
Primes d'émission, de fusion, d'apport			DB				
Écarts de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence)	EK	DC				
Réserve légale (3)			DD		50		50
Réserves statutaires ou contractuelles			DE				
Réserves réglementées (3)	(dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)	B1	DF				
Autres réserves	(dont relat. achat oeuvres orig. artistes vivants)	EJ	DG		392 096		358 059
Report à nouveau			DH				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			DI		40 378		34 037
Subventions d'investissement			DJ				
Provisions réglementées			DK				
TOTAL I			DL		433 024		392 646
Produit des émissions de titres participatifs			DM				
Avances conditionnées			DN				
TOTAL II			DO				
Provisions pour risques			DP				
Provisions pour charges			DQ				
TOTAL III			DR				
Emprunts obligataires convertibles			DS				
Autres emprunts obligataires			DT				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		142 244		191 778
Emprunts et dettes financières divers	(dont emprunts participatifs)	EI	DV		12 456		15 201
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX		241 539		196 412
Dettes fiscales et sociales			DY		20 258		39 919
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ				
Autres dettes			EA		571 790		508 904
Produits constatés d'avance (4)			EB		139 120		
TOTAL IV			EC		1 127 407		952 214
Écarts de conversion passif		V	ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)			EE		1 560 431		1 344 860

Renvois :

(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2) Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
(2) Dont écart de réévaluation libre	1D		
(2) Dont réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 037 229	812 502
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

Règles et méthodes comptables

Pour les personnes morales

(Articles R. 123-195 et R. 123-197 du Code du Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total du bilan avant répartition est de 1 560 431 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 40 378 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations incorporelles

Le fonds de commerce est évalué au coût d'acquisition.

Il ne fait l'objet d'aucun amortissement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

321 PERFORM DEVELOPPEMENT

Société à responsabilité limitée au capital de 500 euros
Siège social : 191 Route du Château
Château d'Arenthon
74290 ALEX
841 773 054 RCS ANNECY

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 10 juin 2024

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 40 378,02 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	40 378,02 euros
------------------------	-----------------

En totalité au compte "**autres réserves**" qui s'élève ainsi à 432 474,36 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

